

Plan Régional de Mobilisation les Exploitations agricoles de l'enseignement agricole pour la transition agro-écologique

Le projet agro-écologique pour la France lancé en décembre 2012 et la loi d'avenir donnent une place importante à l'enseignement agricole pour accompagner la transition des exploitations agricoles vers 2 objectifs principaux :

1. devenir plus économe en intrants et en énergie
2. assurer durablement leur compétitivité.

Les exploitations de l'enseignement agricole auront un rôle primordial pour « produire autrement » et « enseigner à produire autrement », axe prioritaire du projet stratégique de la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère chargé de l'agriculture..

En Alsace, le contexte régional est particulièrement favorable pour mobiliser les exploitations de l'enseignement agricole pour accompagner ces mutations et s'appuyer sur :

- Le PRAD (Projet Régional pour une Agriculture Durable) qui rappelle les orientations régionales en particulier en matière d'expérimentation-recherche et de formation.
- Les orientations des nouveaux programmes européens qui ciblent de nouvelles priorités pour l'environnement et l'agriculture
- Les diagnostics 'Filières 2014' co-pilotés par la DRAAF et le Conseil régional nourrissent les réflexions pour accompagner l'évolution de l'agriculture en Alsace. Les travaux menés localement dans le cadre de groupes de travail par filière (juin 2014) intègrent les réflexions issues de la démarche prospective Alsace 2030 conduite par la Région, pour une vision à moyen terme de la stratégie des filières.
- Le projet 'Alsace 2030', en cours de finalisation, qui donnera plus globalement les grandes orientations de la Région en matière d'économie agricole et d'environnement
- L'actuel PREA 2009-2014 qui arrive à terme comporte des objectifs de valorisation des exploitations et de renforcement de politique de développement durable qui seront renforcés dans le prochain PREA par le futur plan de mobilisation des exploitations qui constituera un des axes du PREA 2015-2020
- Les Pôles de compétences de l'enseignement agricole tels que définis dans le PREA dont les chartes de fonctionnement de pôles ont été validées en CREA et dans lesquels les exploitations agricoles sont au cœur des réflexions.

Le présent plan a été élaboré en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires de l'enseignement agricole à partir d'un état des lieux et d'une analyse stratégique des missions production, expérimentation et formation de l'enseignement agricole (cf. annexe1)

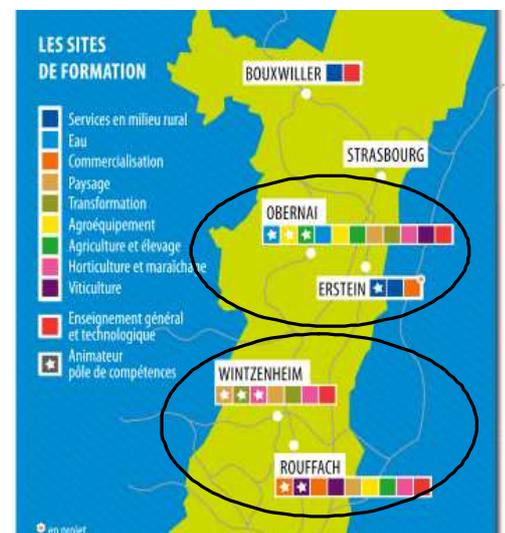
I - Les exploitations de l'enseignement agricole alsacien :

(cf. Annexe 2: fiches de présentation des exploitations et fiches Alexia)

L'enseignement agricole alsacien compte 4 exploitations, véritables entreprises au sein d'une école, à savoir:

- Pour l'EPLFPA du Bas-Rhin:
 - Obernai (Agri-élevage)
- Pour l'EPLFPA des Sillons de Haute Alsace:
 - Rouffach (Agri-élevage)
 - Rouffach (Viticulture)
 - Wintzenheim (Horticulture/ maraichage)

L'Alsace dispose ainsi d'un réseau d'exploitations avec des systèmes de production complémentaire fonctionnant en cohérence avec les filières de formation.



II - Un état des lieux :

L'état des lieux a été abordé pour les 3 missions des exploitations conférées par le code rural :

- **la mission de production et d'expérimentation** : les diverses actions recensées (cf. Annexe 3 : Etat des lieux tableau 1) montrent que les systèmes de productions des exploitations des EPL alsaciens sont déjà engagés dans les plans du plan agro-écologique de la France

- **la mission de formation** (cf. Annexe 3 : Etat des lieux tableau 2) est assurée par l'accueil d'apprenants soit pour des travaux pratiques, dirigés ou stages professionnels, essentiellement pour l'apprentissage de la gestuelle professionnelle
Les exploitations aux activités nécessitant davantage de main-d'œuvre telles que l'exploitation horticole ou viticole accueillent plus d'apprenants que les 2 exploitations agricoles.

III - Une analyse stratégique (cf. Annexe 4) :

Cette analyse a été conduite autour des 3 missions des exploitations de l'enseignement agricole : production, expérimentation et formation.

Le travail partagé avec les partenaires professionnels et institutionnels, a permis de dégager les forces faiblesses de l'enseignement agricole mais aussi les menaces et les opportunités auxquelles, il peut être confronté.

IV – Les 3 axes stratégiques retenus pour le plan de mobilisation :

L'analyse stratégique a permis de dégager 3 axes de travail :

1. Les exploitations de l'EA, des références régionales pour « produire autrement » :

Les mots clés autour desquels le plan d'actions doit se décliner, peuvent se résumer autour de : Produire - Innover – Coordonner – Communiquer

2. Les exploitations de l'EA, des centres de ressources pour « enseigner à produire autrement » :

Les idées maitresses autour desquelles le plan d'actions doit se décliner, peuvent se résumer Renforcer de la dynamique inter-centres – innover au niveau pédagogique – Elaborer un Plan de formation des acteurs – Développer des partenariats (sup, recherche...)

3. Des exploitations ancrées chacune dans les spécificités de son territoire.

Il s'agira de disposer d'une vision agro-écologique claire de chaque exploitation, d'impliquer l'ensemble des acteurs territoriaux dans les projets de l'exploitation, de favoriser les échanges et démarches collectives sur le territoire.

Le suivi régional de la mise en œuvre du plan d'actions ci-après présenté se fera dans le cadre de réunions des pôles de compétences de l'enseignement agricole et du Comité Régional de l'Enseignement Agricole.

Plan de mobilisation des exploitations de l'enseignement agricole pour la transition agro écologique

Plan d'actions

Axes Stratégiques / Objectifs	Actions	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats voire seuil attendu	Source
1. Les exploitations de l'EA, des références régionales pour « produire autrement »:				
11. Renforcer la triple performance économique environnementale et sociale				
111- Renforcer la performance économique des exploitations en adaptant le système de production aux réalités économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des outils de gestion pour faciliter la prise de décisions et améliorer la viabilité économique - Disposer d'indicateurs technico-économiques d'approche systémique - Améliorer la valeur ajoutée des productions existantes - Développer de nouvelles productions en veillant à l'équilibre financier - Favoriser les démarches qualité produit (labels) 	<ul style="list-style-type: none"> - Compta analytique disponible - Identification des « coûts annexes » (pédago, expé) - Le cas échéant, analyse de groupe réalisée - Etude de marché réalisée pour toute nouvelle production ou potentiel nouveaux débouchés - Existence démarche qualité produit 	<p>Equilibre de fonctionnement atteint</p> <p>Exploitation positionnée en tête de groupe</p> <p>Volume produits ' labellisés' en progression</p>	DEA (Directeur Exploitation)
112 - Renforcer la performance environnementale	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des indicateurs environnementaux : suivi de l'évolution des sols, IFT, Indicateurs énergétiques (eau, gasoil, carbone,...), lutte bio, engrais chimiques,... - Obtenir des certifications (HVE...) /ou labellisations (Plantes bleues...) 	<p>Indicateurs environnementaux définis au niveau régional (IFT Equival.énergie, biodiversité)</p> <p>Suivi des préconisations des réseaux (BSV, ...) Planning Analyses de sol et résultats diffusés</p> <p>Obtention nouvelle labellisation/certification</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution + des Indicateurs • Analyse des écarts / préco et conséquences env et économiques • Au moins un label ou certification / exploitation • Certification HVE (ou plante bleue) niveau 3 pour les 4 exploitations 	IAE (ingénieur) DEA
113 – Renforcer la performance sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la fonction d'accueil vers tous les publics (dont orientation) - Veiller et analyser l'organisation du travail intégrant la présence des élèves - Renforcer la sensibilisation des acteurs de l'enseignement agricole (techniciens, enseignants, apprenants,...) aux liens environnement /santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Calendrier de manifestations diffusé vers professionnels ou grand public • Enregistrement des temps de travail • Auto-évaluation de la satisfaction au travail par enquête de satisfaction des DEA, salariés, apprenants • Mise en œuvre convention SST (DRAAF/DIRECCTE/MSA/CAAA/E PL) 	<ul style="list-style-type: none"> • Cible de publics diversifiée (jeunes, professionnels, grands publics, recherche,...) • Temps de travail par item (production, pédagogique, accueil) disponible • Bonne satisfaction au travail • Plan d'actions SST mis en œuvre (indicateurs convention) 	IAE DEA SRFDE

Axes Stratégiques / Objectifs	Actions	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats voire seuil attendu	Source
12. Innover en engageant des expérimentations en cohérence avec les 7 plans d'action du projet agro-écologique				
121- Développer une agriculture de conservation des sols	- Développer des pratiques culturales: essais travail du sol inter-cultures, nouvelles pratiques stimulant l'activité biologique des sols....	Techniques mises en œuvre et diffusées Expé mise en place sur nouvelles techniques culturales	Résultats des essais publiés Evolution positive des indicateurs environnementaux et économiques (cf. obj 112)	IAE DEA
122- Développer des techniques innovantes répondant aux enjeux environnementaux de la Région (qualité de l'eau, qualité des sols, qualité de l'air)	- Développer la production intégrée en ayant recours aux techniques de bio contrôle - Conforter la production biologique (y compris en grandes cultures) - Développer l'agriculture de précision - Mettre en place des mesures favorisant la pollinisation - Valoriser les outils d'analyse de pratiques d'élevage - Renforcer la valorisation des déchets et résidus organiques	Techniques innovantes mises en œuvre Inventaire des actions/expé mises en place présentées en pôles de compétences	% surfaces concernées en évolution cohérente avec les objectifs du projet de chaque exploitation Amélioration des performances	DEA IAE Pôle de compétences
123- Etre moteur dans l'application des nouvelles mesures agri-environnementales	- Examiner les dispositifs des MAE proposées et souscrire selon le type d'exploitation	Etude simulation MAE	MAE contractualisées % surfaces engagées (à définir)	IAE
124- Définir des priorités au niveau des actions d'expérimentation menées en partenariat et répondant aux attentes territoriales	- Faire exprimer les besoins d'expérimentation en réseau de pôle de compétences et/ou en conseil d'exploitation - Faciliter la coordination de l'offre d'expérimentation avec les partenaires (CARA, instituts, recherche, privé,...)	Point à l'ordre du jour des pôles de compétences Participation à un réseau thématique ou partenarial d'échanges expé	Suivi et diffusion des expé Enquête satisfaction plus valeur du réseau	IAE
13. Diffuser et valoriser les résultats				
131- Diffuser les résultats technico-économiques en y associant les performances environnementales et sociales	- Organiser des journées thématiques avec les professionnels et les conseillers spécialisés - Développer et diffuser au niveau local, les 'calendriers verts' ou 'info exploit' à l'ensemble des acteurs - Mettre en place un 'journal' ou News des expérimentations en assurant une diffusion régionale internet avec au moins une synthèse annuelle	Calendrier des journées thématiques Synthèse annuelle Mise en place d'outils de communication	Indicateurs ADTEA* Alsace en croissance Fréquence / fréquentation au moins égale à n-1	Indic ADTEA* EPL CREA Pôles de compétences

* Indicateurs ADTEA (Animation Développement des Territoires de l'Enseignement Agricole):

- **Animation et développement des territoires** : Nombre de conventions ou d'engagements contractuels dont nombre dans lesquelles sont impliqués des apprenants ; Nombre de demi-journées d'agents consacrées à ces actions
- **Expérimentation et innovation agricoles et agroalimentaires** : Nombre de conventions ou d'engagements contractuels dont nombre dans lesquelles sont impliqués des apprenants ; Nombre de demi-journées d'agents consacrées à ces actions
- **Nombre de conventions de mise à disposition de locaux**

Axes Stratégiques / Objectifs	Actions	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats voire seuil attendu	Source
2. Les exploitations de l'EA, des centres de ressources pour « enseigner à produire autrement »:				
21. Renforcer la dynamique inter-centres locale et régionale				
211- Impliquer l'ensemble des centres dans les projets des exploitations	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la présence d'au moins un représentant de centre concerné par le support de production lors de réunions d'exploitation et rendre compte aux équipes - Réaliser des visites d'exploitation en début d'année 	Présence effective des centres lors des réunions	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution + du nb de personnes impliquées • 100% des exploitations organisent une visite pour les personnels primo-arrivants 	Listes d'émergence DEA
212 - Acquérir et s'approprier des équipements pédagogiques performants (techniques et multimédia)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la mutualisation d'outils pédagogiques performants - Mettre en place une base mutualisée des sources régionales sur l'agro-écologie en recensant celles existantes dans les établissements, en mettant en place une photothèque régionale structurée et en assurant la veille documentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des outils mutualisés et de ressources régionales • Tenue d'un carnet de bord d'enregistrement d'utilisation des outils 	Taux d'utilisation des outils et des ressources en évolution +	DEA Intervenants concernés RENADOC
213 - Evaluer et maîtriser les coûts pédagogiques des exploitations	<ul style="list-style-type: none"> - Définir régionalement les critères de coûts pédagogiques et leur prise en charge 	Grilles de coûts actualisées	Financement des coûts	Dir. EPL / SRFDE
22. Développer une pédagogie innovante				
221- Diversifier les pratiques pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les exploitations pour travailler des simulations, des études de cas...y compris dans les disciplines non techniques (valorisation de données ou d'évènements, visites, ...) - renforcer les modules d'observation et de pratiques liés aux enjeux techniques et économiques (protection des plantes,...) - Mobiliser les outils TICE développés par le MAAF, entre autres ceux de SupAgro - Analyser les initiatives engagées sur les exploitations selon les critères de l'agro-écologie - Développer des binômes de projets type BTSA/Bac pro, pour le développement de compétences managériales 	Inventaire des pratiques pédagogiques mises en place /rénovées	Diversification des pratiques pédagogiques	IAE Profs/formateurs Dir Centres CEF**
222- Impliquer les apprenants de la conception à la valorisation des résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Associer les élèves de BTSA en valorisant le module 'expé' du BTSA - Assurer une présentation renforcée des pratiques des exploitations à tout stagiaire 	<ul style="list-style-type: none"> • BTSA associés • Recensement des journées élèves impliqué dans les expé • Retour sur expérience diffusé (PIC , journal,..) 	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des effectifs BTSA (production /ACSE) associés à au moins une expé • Augmentation du nombre d'heures/élèves et du nombre de disciplines impliquées 	Indicateurs ADTEA Dir centres Coordinateurs de BTSA
223- Conforter l'approche systémique	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des projets pluridisciplinaires et pluri-centres d'approche systémique et d'agro-écologie 	Inventaire des projets réalisés	Evolution + du nb de projets et du nombre de disciplines impliquées	Dir centres CEF**
224- Valoriser les temps en entreprise pour mieux les intégrer dans le cursus et provoquer des échanges de pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des échanges de pratiques autour de la pédagogie de l'alternance - Renforcer les outils de liaison 	Outils de liaison disponibles dans base régionale	Au moins un groupe d'échanges de pratiques intra et inter EPL / an	DRFC***

** CEF : Conseil de l'éducation et de la formation

*** DRFC : Délégué Régional à la Formation Continue (des personnels)

Axes Stratégiques / Objectifs	Actions	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats voire seuil attendu	Source
23. Renforcer le plan de formation des acteurs				
231- Favoriser les réflexions et échanges de pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à des réseaux thématiques (MAAF ou autres) liés à l'agro-écologie - Faire intervenir des pionniers de l'agro-écologie - Mettre en place des groupes d'échanges sur l'agro-écologie en s'appuyant sur des personnes ressources - Proposer des formations interservices DRAAF, DREAL, DDT, CARA,... 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des réseaux partenaires • Axe 'agroécologie' clairement identifié dans le PRF (plan régional de formation des personnels) 	<p>Au moins un engagement RMT ou réseau technologique /EPL</p> <p>Nb heures.stagiaires en évolution +</p>	<p>Ind.ADTEA</p> <p>DRFC</p>
232- Accompagner les enseignants et salariés des exploitations dans l'acquisition de nouvelles pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Ajuster le Plan Régional de Formation (PRF) aux besoins du PREMEX en intégrant la formation à distance sur l'agro-écologie (ex : Université Virtuelle AE) - Réaliser des stages pratiques en exploitation engagées dans des démarches agro-écologiques - Mettre en place des échanges/formation « enseigner autrement » avec des centres pionniers et/ou avec l'EN - Assurer la formation continue des salariés des exploitations 	<p>Axe 'agroécologie' clairement identifié dans le PRF</p> <p>UVAE utilisée</p> <p>Salariés des exploitations intégrés dans les stages de formation</p>	<p>100% des nouveaux techniciens et économistes réalisent un stage en exploitation</p> <p>Nbre de journées stagiaires en évolution +</p>	<p>DRFC RLF (responsable local de formation) pour DEA, enseignants, chefs de projet/pôles de compétences, IAE...</p>
24. Développer des partenariats avec l'enseignement supérieur et la recherche				
241- Développer les partenariats avec l'enseignement supérieur et la recherche appliquée	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le partenariat avec les écoles du MAAF : en particulier l'ENGEES : réviser et faire vivre la convention - Renforcer le partenariat avec l'Université et la Recherche alsacienne: <ol style="list-style-type: none"> 1. découvrir les partenaires alsaciens et leurs activités (en particulier Alsace Vitae,...) en organisant des visites, des projets de développement d'actions conjointes, des projets tutorés de licence pro,..... 2. Renforcer le partenariat avec les autres régions en particulier l'ENSAIA de Nancy, HYDREOS - Valoriser scientifiquement les résultats d'expérimentation avec les partenaires concernés 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des conventions existantes • Recensement des partenaires et chercheurs • Actions de com. sur différents supports de restitution • Acteurs d'expé intervenants auprès des différents publics 	<p>100% des objectifs des conventions atteints</p> <p>Nombre d'apprenants et de professionnels atteints en évolution +</p>	<p>indic ADTEA</p> <p>Calendrier de manifestations des EPL</p> <p>Pôle de compétences</p>
242- S'inscrire dans les réseaux nationaux et internationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les réseaux savoirs agro-écologiques ruraux de l'enseignement supérieur (Agrocampus Montpellier) - S'inscrire dans des réseaux professionnels spécifiques tels Base (Biodiversité Agriculture Sol et Environnement) - Poursuivre la coopération transfrontalière - Développer les échanges avec les pays en voie de développement 	<p>Réseaux identifiés</p> <p>Recensement des partenaires et des projets existants</p>	<p>Chaque centre s'inscrit au moins dans un réseau national et international</p>	<p>Indic ADTEA</p> <p>Dir centres Coop inter</p>
243 – Diversifier les partenariats de la recherche appliquée	<ul style="list-style-type: none"> -Valoriser les démarches expérimentales des Instituts techniques, coopératives et/ou entreprises du privé 	<p>Intervention des instituts techniques et/ou centres de recherche du privé dans les formations</p>	<p>Au moins une intervention par an par centre</p>	<p>IAE</p> <p>Coordonneurs filières</p>

Axes Stratégiques / Objectifs	Actions	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats voire seuil attendu	Source
3. Des exploitations ancrées chacune dans les spécificités de son territoire				
3.1 Disposer d'une vision agro-écologique claire de chaque exploitation	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les outils et indicateurs 'agro-écologiques' au niveau régional - Etablir un diagnostic « Agroécologique » de chaque exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une grille d'indicateurs communs et spécifiques par filière • Etat d'avancement de la réalisation des diagnostics agro-écologiques 	Diagnostic agri-écologique réalisé dans 100% des exploitations de l'enseignement agricole	IAE
3.2 Impliquer l'ensemble des acteurs territoriaux dans les projets de l'exploitation (professionnels, enseignants, apprenants, salariés...)	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une démarche régionale pour l'élaboration du projet d'exploitation - Elaborer un Projet d'exploitation partagé propre à chaque exploitation - Veiller à l'actualisation de l'offre des modules de formations laissés à l'initiative des centres 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement méthodologique inscrit dans le PRF • Elaboration des projets d'exploitation • Actualisation de l'offre de formations 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une méthode régionale • 100% des exploitations ont élaboré un projet de centre • Offre de formation validée en CREA 	DRFC DEA IAE SRFD
3.3. Créer des cercles de réflexion territoriaux autour des problématiques agro-écologiques du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Elargir le diagnostic agro-écologique au territoire de l'exploitation - Définir avec l'ensemble des partenaires territoriaux (CT, DDT, professionnels, ...) les actions à mener autour des mesures foncières, agri-environnementales, l'agriculture périurbaine,... - Renforcer sur le territoire la valorisation des co-produits et déchets par la méthanisation, les aires de compostage, - Renforcer la liaison entre les entreprises de production et de transformation du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic exploitation présenté aux professionnels de son territoire • Recensement des projets de territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins une exploitation (hors EA) du territoire engagée dans un diagnostic agro-écologique • Chaque exploitation de l'EA engagé dans au moins un projet de territoire 	Dir.Centres Pôles de compétences Indic ADTEA
3.4 Impulser les démarches collectives à l'échelle du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Initier (ou s'impliquer dans) des GIEE, MAE Territoire... - Mettre en réseau les magasins de vente en particulier au travers du projet CASDAR 	Existence de projets collectifs Réussite projet CASDAR	Au moins 1GIEE ou MAET réalisé Indicateurs CASDAR vente	IAE

Les étapes de l'élaboration du plan de mobilisation des exploitations de l'enseignement agricoles en Alsace :

- Décembre 2012 : Introduction des orientations du Plan agro écologique pour la France – présentation en équipe régionale de direction
- Juin 2013 : séminaire régional agro écologie (EPL ; DDI, DRAAF,...)
- Hiver 2013/ 2014 : réunion des réseaux de pôles de compétences¹ : agriculture-élevage ; Horticulture-maraîchage ; Viticulture où ont été abordés entre autres, les sujets d'expérimentation (besoins et présentation de résultats) et les besoins de production de références. La réflexion est allée jusqu'au projet d'une charte de fonctionnement d'un pôle de compétences présentée et validée en CREA.
- 17 Avril 2014 : réunion régionale de l'enseignement agricole (Directeurs d'exploitation, Ingénieurs AE tiers temps, directeurs EPL, Directeurs adjoints A EPL, directeurs des centres, SRFDE) : interprétation des attentes de la note de service DGER et état des lieux des réalisations des réalisations en expérimentations et valorisation pédagogique
Désignation d'un référent IAE / EPL comme représentant de l'EPL dans le groupe agro écologique régional
- 12 mai : réunion régionale (mêmes participants + DRAAF + DR FC)
Analyse stratégique du volet production et expérimentation d'une part et d'autre part, pédagogique des exploitations
- 23 mai : réunion du groupe agro écologie régional avec DDT et DREAL (présentation de l'analyse stratégique)
- 16 Juin, 4 et 28 Juillet : partage de l'état des lieux et de l'analyse stratégique avec les services du Conseil régional et de la Chambre d'agriculture de Région
- Juillet – août : déclinaison d'un plan d'actions
- 28 Août : partage des propositions d'actions avec les professionnels
- 10 septembre : finalisation du plan d'actions avec l'ensemble des partenaires : Chambre d'Agriculture de Région Alsace, des représentants des professionnels, les services du Conseil Régional (Direction des lycées, direction de l'agriculture, direction de la formation et de l'éducation, agence territoriale), les 2 présidents des conseils d'administration des EPLEFPA, un représentant des élèves, un représentant des salariés des exploitations, des ingénieurs formateurs, les directeurs de centres de formation (lycées, CFA, CFPPA) et directeurs d'exploitation, le référent Agro-écologie régional, SRFDE,...
Cette phase s'est déroulée en 2 temps : l'une permettant la visite de 2 exploitations (Les jardins du Pflixbourg /Wintzenheim) et la Judenmatt /Rouffach), l'autre permettant l'appropriation des actions du plan et l'élaboration des indicateurs de réalisation et de résultats.
- Octobre : présentation du projet en CTREA et validation en CREA

¹ Réseau = ensemble des partenaires de la formation : centres de formation, chambre conseil régional, profession, emploi, FAF, recherche, rectorat,...